

Compte rendu du Conseil municipal

du 18 février 2023

Présents : Jean-Luc Coupat, Céline Picard, Mickaël Coupat, Amélie Laborde, Géraldine Faure, Marc Massacrier, Claude Chaizy-Alsac.

Les sujets suivants ont été examinés :

Renforcement électrique des Salles et du Redondet

Distribution publique d'électricité : 210 000€ à la charge de Territoire d'Energie.

Eclairage public : 9000 € dont 3500€ à la charge de la commune

Orange : 6000€

Une subvention va être demandée.

Installation d'un défibrillateur

Le devis retenu s'élève à 1833,80€ pour du matériel de marque Schiller. Un contrat d'assistance sera conclu pour un montant annuel de 104€ HT (la première année est offerte)

Une subvention va être demandée au Conseil départemental dans le cadre du FIC

Le défibrillateur sera installé sous l'auvent à l'arrière de la mairie et signalé par un panneau indicateur.

Adhésion à l'ADIT 63 (Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale)

Le Département du Puy-de-Dôme met à disposition des communes et des EPCI une offre de services d'ingénierie dans les domaines de la voirie, de l'eau, de l'assainissement, des projets structurants dont les bâtiments publics, de l'environnement, du juridique et du financier. L'adhésion est obligatoire pour la gestion du site internet.

L'adhésion pour le numérique est de 0,1€/hab plafonnée à 300€.

Le Conseil municipal décide d'adhérer à l'ADIT pour la partie numérique.

Modification des statuts du SIEG Territoire d'Énergie.

Voir les délibérations.

Optimisation de l'éclairage public

Compte tenu des aménagements effectués (installation de leds, réduction de l'intensité lumineuse aux heures creuses) la proposition de Territoire d'Énergie est refusée.

Maintenance du système électrique du clocher

À la suite du contrôle de maintenance de l'entreprise Bodet il apparaît qu'un moteur fonctionne mal et que le coffret de sécurité est défectueux. Un devis de 3458€ HT, 4549€ TTC nous a été envoyé. Dossier à suivre.

Aménagement du sectional de La Faye.

Une partie doit être engazonnée, une partie stabilisée en dur. Le devis de l'entreprise Obéniche s'élève à 8875€HT . Les travaux seront financés par les fonds de la section.

Aménagement des rives du Miodet

La parcelle sectionale C170 située aux Amouilhauts est concernée par cet entretien réalisé par Le Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore. Les propriétaires privés riverains du ruisseau ont aussi reçu cet avis.

Installation de mobilier de pique-nique

2 tables avec bancs ont été choisies pour un montant de 1194€ HT. L'une sera installée derrière l'église, l'autre derrière la mairie.

Comparatif d'assurances pour la garantie statutaire

Pour la prise en charge de la paye des salariés le coût du contrat Allianz s'élève à 1250€ avec prise en charge à partir du 30^e jour d'arrêt. Le précédent contrat Groupama résilié à compter du 1er janvier 2023 à la demande de la compagnie d'assurance s'élevait lui à 1648€ pour une prise en charge à partir du 15^e jour.

L'arrêt de Pierrette Jury datant du précédent contrat reste à la charge de Groupama.

Questions diverses

- Ventes de chaînes à neige inutilisées 1500€.
- Une demande de devis sera faite pour la réfection de la peinture de la porte du cimetière.
- Une demande sera effectuée auprès de divers organismes pour la formation aux premiers secours.
- Rebouchage des trous sur le chemin de Montgheol à Barbaliche.
- Installation d'un socle pour les poubelles sur le sectionnel de Montgheol.
- Redistribution des poubelles aux Amouilhaux entre l'espace à l'angle du chemin du Bois de Mauchet et celui à l'angle du chemin de la Vissoune.
- Rand Auvergne passera par la commune Les 24-25 juin. Les chemins empreintés devront être remis en état rapidement.
- Sectorisation des collèges. À la suite de la décision de la fermeture du collège de St-Amant, le Conseil propose le rattachement de la commune au collège de Cunlhat. Un transport scolaire devra être assuré par la Région.
- Frais de garderie pour la gestion des sectionaux forestiers par l'ONF, 1500€ pour les Amouilhaux, 1270€ pour La Faye, soit 10% du montant des ventes.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 30 mars à 20 heures

Nous déplorons le décès de **Monsieur Aimé Bastide** le 10 février 2023.

Enfant de l'Assistance publique, il avait été élevé dans la famille Mordon.